



*07 FEV 2022*  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/RE/DK/C-BRI/SG/CIPM/2022  
DU POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES  
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE  
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**LOT 1: village KOMBO NDJOMO**

**LOT 2: village BOUGOGO**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINADER, EXERCICE 2022.**

**1. Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de BATOURI, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation de deux (02) forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est.

**LOT 1: village KOMBO NDJOMO**

**LOT 2: village BOUGOGO**

**2. Consistance des travaux:**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Prospection géophysique ;
- Installation de chantier ;
- Formation;
- Equipement, développement, pompage ;
- Aménagement puisard ;
- Analyse de l'eau;
- Installation de la pompe

**3. Délai d'exécution:**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**4. Allotissement :**

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots.

**5. Cout prévisionnel des travaux:**

Le coût prévisionnel des travaux est de : **lot 1: 8 000 000;      lot 2: 8 000 000frs CFA**

**Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement:**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, MINADER, EXERCICE 2022.

**Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et 2% du montant des coûts prévisionnels : par lot 160 000 (cent soixante mille) francs CFA établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire

*A*

de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>e</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

**7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI, Tél : 696 641 339/655 02 84 84, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de BATOURI, Tél : 696 641 339/655 02 84 84, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale de BATOURI**), d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA par lot**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

**9. Remise des offres:**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de BATOURI, Tél : 696 641 339/655 02 84 84 au plus tard

le **28 FEV 2022** à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **002** /AONO/RE/DK/C-BATOURI/SG/CIPM/2022 DU **28 FEV 2022** POUR LA REALISATION DES DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**LOT 1: village KOMBO NDJOMO**

**LOT 2: village BOUGOGO**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINADER,  
EXERCICE 2022.**

***A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»***

**10. Recevabilité des offres:**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **quatre (04) mois** à la date initiale de remise des offres.

**11. Ouverture des offres:**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de BATOURI, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de BATOURI, le **28 FEV 2022** à 11 heures précises.

*A*

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation:**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### **12.1.1. Critères éliminatoires**

#### **12.1.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

#### **12.1.1.2. Offre technique:**

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Entreprise ayant abandonné ou n'ayant pas achevé un marché en cours dans la Commune, au cours de deux (02) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de **vingt (23)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### **12.1.1.3. Offre financière :**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### **12.1.2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de **Cinq millions (5 000 000) FCFA** (01 critère).

## **13. Durée de validité des offres:**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **14. Attribution de la lettre-commande:**

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## **15. Renseignements complémentaires:**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batouri  
Tél: 696 641 339/655 02 84 84.

### **AMPLIATIONS**

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP DD/KADEY ;
- ✓ CIPM/BRI ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

Batouri, le 02 FEV 2022

Le MAIRE,  
(Autorité Contractante)

